



Achat sur un forum, réglé, non suivi d'envoi

Par **christian2A_old**, le **14/08/2007** à **23:37**

Bonjour,

Suite à une annonce, j'ai acheté une platine CD à un membre d'un forum spécialisé. Après accord par mp, j'ai envoyé un chèque du montant prévu au vendeur. Ce dernier a encaissé le chèque (sur son compte en Suisse) et le montant a été débité de mon compte (ma banque faisant foi).

Maintenant le vendeur préférerait un virement!!! et mon "achat" n'a pas été envoyé!

Le "pretexte" invoqué est le suivant: (extrait du message en mp)

"bonjour, j'ai passé à la banque ce matin et ils m'ont dit qu'ils ont reçu l'argent...mais que dans les 60 jours vous pouvez encore retirer cet argent vous même en donnant un ordre à votre banque"

Sachant que la somme prévue a été versée, quels sont mes recours?
Dépôt de plainte? consultation d'un avocat? utilisation d'un médiateur?
En vous remerciant pour vos avis et conseils.
Christian